

DISSERTATION DE CULTURE GENERALE (épreuve n° 251)

ANNÉE 2013

Épreuve conçue par H E C Paris

Voie économique et commerciale

Le jury, cette année, a corrigé 6787 copies ; la moyenne fut de 10,26, ce qui forme une note plutôt satisfaisante puisque s'accordant aux notes moyennes données dans les autres épreuves du concours, et l'écart-type (moyen) fut de 3,53. Le sujet choisi a donc permis au jury de largement étaler la notation entre des notes désolantes (325 copies notées de 0 à 4) et des notes glorieuses (64 fois fut donnée la note de 20/20, et 823 copies reçurent une note égale ou supérieure à 15/20). Lors des délibérations d'admissibilité, il fut convenu en accord avec la Direction des concours et avec MM. les directeurs d'HEC et d'ESCP que le même type de notation serait mis en œuvre l'an prochain, avec, si possible, le maintien d'une moyenne comparable à celle de cette année, mais avec un écart-type supérieur, au moins de 4/20 ; cela pour harmoniser cet écart-type avec celui des épreuves de mathématiques et de note de synthèse. Ce qui implique que davantage de copies seront notées fort haut, et conséquemment davantage plus bas.

Comme le veut la tradition, le sujet, bref, présentait le mot qui définissait le thème à étudier durant l'année universitaire. Aucune ambiguïté n'affectait le libellé, aucune citation cachée ne s'y dissimulait, et les concepteurs du dit sujet n'avaient aucune pensée secrète derrière la tête ni ne voulaient tendre le moindre piège aux candidats. « **Le plaisir se mérite-t-il ?** »

Les candidats ne manquaient pas, dans leur immense majorité, d'outils pour traiter d'un tel sujet. Il fut constaté une bonne, parfois excellente, connaissance des philosophies de l'Antiquité, notamment de Platon, d'Aristote et d'Épicure, de Kant et de Spinoza, de Schopenhauer et de Nietzsche, de Marx, de Freud, d'Alain, de Jankélévitch, de Lévinas. Étaient bien connus aussi les travaux de sociologues et d'essayistes curieux de l'hédonisme contemporain, de la société de loisir, de l'individualisme moderne. Du côté des références littéraires, outre les épicuriens latins comme Horace, Pascal était souvent allégué, Rousseau et ses *Rêveries*, Laclos et Sade très abondamment, Baudelaire, Huysmans, Leopardi (hélas réduit le plus souvent à une citation passe-partout), Camus et Gide ; on parlait souvent, comme prévu, de Don Juan, mais malheureusement sans que l'on pût parfois savoir s'il s'agissait de celui de Molière ou de celui de Mozart et Da Ponte.

Il fut tenu compte du rapport de 2012 qui prévenait les futurs candidats qu'ils n'avaient pas à profiter de cette épreuve sur le thème du plaisir pour tenter de faire de la littérature et de narrer leurs émois intimes et leurs expériences sentimentales ou sensuelles. Très peu de copies donnèrent dans ce ridicule.

Ont été d'emblée sanctionnés les candidats qui ne se donnaient pas la peine d'analyser le libellé même du sujet et qui ne savaient même pas y discerner un paradoxe ; car enfin, le plaisir étant aléatoire, venant nous surprendre, étant de courte durée et n'ayant rien d'universel, il ne semble pas *a priori* pouvoir s'obtenir par quelque mérite que ce soit ; au reste, disait-on à bon droit, des êtres qui mériteraient la récompense du plaisir ne le goûtent pas, et d'autres qui n'ont rien fait pour y accéder s'en voient comblés. C'est que le sujet exigeait que l'on confrontât tout ce que l'on savait du thème de l'année – et l'on en savait beaucoup – avec une autre notion, de droit presque étrangère à lui, celle du **mérite**. De fort bonnes copies, un peu radicales, creusèrent l'écart entre la sphère du plaisir et celle du mérite, pour récuser comme impertinente l'idée qu'on pût mériter ou pas le

plaisir, et même pour discerner dans l'idée même qu'on pût mériter le plaisir l'illusion bourgeoise d'une capitalisation, d'une thésaurisation parcimonieuse d'efforts ou de vertus qui, à longue et brève échéance, nous vaudraient une sorte de récompense, comme l'on dit : « bien méritée ». D'autres copies, moins critiques mais dont le propos était très recevable, reprirent à leur compte les thèses de l'épicurisme antique et proposèrent, ce que le sujet appelait évidemment, une classification des plaisirs – entre plaisirs éphémères et plaisirs durables, entre plaisirs grossiers et plaisirs nobles, entre plaisirs fous et plaisirs sages, entre plaisirs communs et plaisirs rares – d'où il ressortait que certains plaisirs, mais pas tous, en effet pouvaient se mériter, liés qu'ils étaient à une vertu, à un travail sur soi, à un respect de soi et d'autrui, à une discipline, et même devaient se mériter comme on l'a souvent avancé du plaisir esthétique ou de la béatitude morale.

Deux belles sottises furent à l'envi répétées. La première intéressait la notion de mérite ; ce qui se mérite, disait-on, se prépare et donc ne s'obtient pas sans effort ni travail. Or – et ici on alléguait naïvement l'étymologie célèbre de *travail*, issu paraît-il du nom bas-latin d'un instrument de torture... – le travail est pénible, douloureux, épuisant, aliénant, etc. et donc serait sinon le contraire exactement du plaisir, du moins son opposé. Peut-on ici objecter aux auteurs de telles balivernes que beaucoup d'hommes aiment à travailler, veulent travailler, aiment leur travail et y goûtent toutes sortes de plaisirs, ne seraient que ceux de produire de « la belle ouvrage » (ainsi que Péguy le disait du travail de sa mère, rempailleuse de chaises, ou de son propre travail de correcteur d'épreuves d'imprimerie), de vaincre l'ennui (notamment celui du chômage !), de connaître la fraternité dans le travail (comme Zola l'illustre dans *Germinal*), de soumettre la matière à une forme, de maîtriser raisonnablement la nature, de rythmer le temps de leur existence et d'y déployer leur intelligence. D'aucuns même répétaient, bêtement, la formule, vulgaire : « Après l'effort, le réconfort », comme si tout effort et tout travail étaient d'horribles épreuves après lesquelles il fallait un remontant ! Un autre manquement au bon sens, assez proche de celui-ci car procédant d'une prévention, se retrouva dans nombre de copies qui ne parvenaient pas à quitter le champ étroit du plaisir sensible, voire de la volupté sensuelle, opposés bien sûr à l'ennui pénible que l'on préjugait être celui de la vie quotidienne, et qui dès lors enfermées dans l'alternative plaisir/douleur s'avéraient incapables d'aborder des notions connexes comme celles de la joie (la simple et si puissante « joie de vivre »), du bonheur, de la paix de l'âme, de la bonne conscience, de la quiétude, du « plaisir d'exister », etc.

Seconde faiblesse de quantité de copies : leurs auteurs voulaient, pourquoi non ?, se mêler de traiter de doctrines tenant en suspicion le plaisir et opposées à l'épicurisme et aux hédonismes. Et ici venaient des références au christianisme (et quand on en parlait, l'on confondait : christianisme, catholicisme, protestantismes, jansénisme, chrétienté même, mots qui ne sont pas du tout interchangeables !). Références hélas des plus approximatives, et surtout chez les candidats qui entendaient prouver contre la religion chrétienne les droits du plaisir. Comme le disait Pascal, dont il eût fallu tenir compte puisqu'on le citait si souvent : « Qu'ils apprennent au moins quelle est la religion qu'ils combattent, avant de la combattre » (Éd. Ph. Sellier, 681). N'en déplaise à beaucoup, ou étourdis, ou le plus souvent ignorants, jamais le christianisme n'a promis aux élus dans l'Au-delà une vie éternelle de plaisirs sensibles ou sensuels, mais il parle de bonheur (*felicitas*), précisément de celui de voir Dieu, expérience qui évidemment n'est pas sensible ; aucun plaisir n'est voué à affecter les « corps glorieux » dont les élus seront revêtus à la fin des temps ; et l'ascèse chrétienne, qui en effet brime le corps, ne se pratique qu'en vue d'une **joie** (*gaudium*) supérieure et donc préférable à tous les plaisirs corporels, ce dont témoignent tant de mystiques et dont traitent tant de docteurs, de saint Augustin à saint François de Sales ; et où voit-on que les saints du christianisme se soient interdit la béatitude – qui s'apparente au plaisir - de la bonne conscience ? Saint François de Sales écrit même deux fort beaux chapitres, dans son *Introduction à la vie dévote*, contre la tristesse et contre l'inquiétude. Autre sottise là-dessus : le croyant, disait-on, va s'appliquer à mériter son Ciel, et ses efforts et son ascèse lui vaudront d'être récompensé par son salut éternel : thèse fautive, thèse archifausse, et même hérétique (!), toutes les religions chrétiennes s'accordant à soutenir que la Grâce divine, seule, et cela quels que soient nos mérites personnels, nous lavera du péché originel et nous vaudra le pardon de nos fautes. Le jury prie donc les futurs candidats, s'ils s'avancent sur le terrain religieux (qui, après tout, pourrait n'être pas exclu l'an prochain par un sujet portant

sur « l'espace »), de ne pas traiter de la religion aussi grossièrement que le fait M. Homais dans *Madame Bovary*. Cette épreuve est dite de culture générale, et il y importe tout autant, et même plus, de connaître un peu exactement les grandes religions d'aujourd'hui, que le « tétrapharmakon », le détail du *Philèbe* ou tous les attendus de l'*Éthique à Nicomaque*.

Comme les candidats en avaient été avertis par le rapport de 2012, leurs correcteurs ont exigé d'eux une langue correcte. Elle l'est parfois, mais pas le plus souvent, et il pleut toujours des fautes d'orthographe, des fautes d'accentuation, des fautes de ponctuation. Lesquelles sont sanctionnées, parfois rudement (un point en moins toutes les cinq fautes...). La langue laisse à désirer : l'on s'embrouille dans les interrogatives indirectes, et l'on écrit cette horreur : « nous allons nous demander si le plaisir se mérite-t-il » (*sic*) ; on méconnaît l'emploi, commode pour modaliser une assertion, du conditionnel (« le plaisir en ces conditions se mériterait-il ? » ; on oublie dans les phrases négatives le « pas » (« je ne jouis », *sic*) ; on oublie le « ne » dans les locutions avec « ne...que... » ou « ne...plus » (« on ose plus aujourd'hui penser que le plaisir se mérite, *sic* ») ; on s'embarrasse dans des phrases où l'on saute indûment de « nous » à « on » et de « on » à « nous » (« on n'a pas à prévoir nos plaisirs », « nous ne pouvons pas prévoir ses plaisirs », *sic*). Trop de candidats, faute d'un peu de vocabulaire (*méritoire* était souvent ignoré, qui est un bon et brave adjectif français, et *une action méritoire* était préférable à *une action méritante*, qui est du charabia), répètent indéfiniment les mêmes formules (« le plaisir mérité », « le plaisir pas mérité »), fastidieuses à la longue. À force de débiter mécaniquement ces pauvres formules, certains tout à coup se sont laissés égarer du côté d'une question comme : « le plaisir mérite-t-il d'être recherché » – ce qui n'était évidemment pas le sujet ! Certains candidats préféraient les mots aux pensées, et leurs formules conclusives, plus d'une fois trouvées par les correcteurs dans les copies, étaient presque absurdes quand elles se réduisaient à : « le mérite du plaisir, c'est le plaisir du mérite » !

Quant aux connaissances requises pour cette épreuve, le jury ne peut que répéter à l'usage des futurs candidats ses conseils du passé. Ne citez, n'invoquez que des textes que vous connaissez personnellement. Il est navrant qu'un candidat consacre une demi-page ou davantage aux *Liaisons dangereuses*, qu'il n'a évidemment pas lues, puisqu'il nomme la marquise de Merteuil la baronne de Montreuil ou la marquise de Vinteuil, ou qu'un autre tempête contre l'hypocrisie des religions en parlant de la statue érotisée de sainte Thérèse de Lisieux, voire de Mère Teresa, en extase, par Le Bernin à Rome ! Avec une confiance souvent aveugle, trop d'élèves puisent ceci ou cela, citations, références, arguments, sur des sites internet, dans des publications scolaires, voire dans les cours de leurs professeurs : certes, ils peuvent tomber bien, mais ils devraient ne croire rien ni personne sur parole, faire appel à leur expérience et à leurs lectures intimes, juger de façon libre et critique leurs « sources », et surtout penser à leur gré. Un candidat de 2013 s'est fait surprendre en délit de fraude au tout début de cette épreuve : sur un portable, il consultait une liste dressée par lui de soixante citations relatives au plaisir, espérant ainsi non point encore orner sa dissertation, mais trouver de quoi réfléchir un peu sur le sujet ; outre que ce délit l'a disqualifié pour tout le concours et donc lui a fait perdre une année, ce piteux candidat est exactement l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, intercaler entre soi et le sujet la grille controuvée de pseudo savoirs académiques et, ce faisant, se mettre quasiment hors d'état de réfléchir librement au sujet à traiter. La note de 20/20 fut donnée à des copies très dissemblables, mais où se percevait le déploiement généreux d'une vraie réflexion, fût-elle partielle, unilatérale, courte, un peu brouillonne, trop passionnée, inaboutie même. Et de médiocres notes (tournant autour de 10/20 ; rappelons que l'admissibilité à HEC s'est décidée cette année à 13,75/20) furent données à des copies, certes en trois parties, écrites en français correct, saturées de références d'allure savante, mais plates et conformistes, mais aussi banales que creuses, mais ressassant les mêmes citations et références d'origine scolaire, mais ne disant rien d'autre que ce qui se trouve dans la mémoire de tout étudiant consciencieux sortant de classe préparatoire et d'une année de travail sur le thème du plaisir. Le jury invite donc les futurs candidats à se risquer à une **réflexion**, logique et argumentée, sur le sujet, quel qu'il soit, cela pour fournir la preuve de leur intelligence, pas de leur docilité en matière de « prêt-à-penser ». Les écoles de commerce n'ont que faire de recruter des étudiants qui pensent ce

que pense – ou s’imagine penser – Monsieur Tout-le-Monde, et qui ne savent que réciter ce qu’ils ont mémorisé.

Le thème de l’an prochain sera : **l’espace**. Il est merveilleusement ouvert à toutes sortes de disciplines et de problématiques. Puisse-t-il, du fait même de sa polysémie, susciter les curiosités les plus vastes, et valoir au jury le bonheur – et le plaisir... - de lire et de bien, très bien, noter beaucoup de bonnes copies, originales par l’intelligence qui s’y manifestera et la liberté d’esprit qu’elles prouveront.